

# LE GAZOUILLEUR PLUS

Bulletin d'information municipale

Le 16 mars 2017

ÉDITION  
SPÉCIALE



## AS-TU PLANTÉ TON ARBRE ? Planter un arbre, c'est recréer son milieu !

Le mois de mai est le mois de l'arbre. Afin de participer à cette campagne de sensibilisation, la Brigade des Pompiers Volontaires de Saint-Louis-de-Gonzague organise une activité de distribution de plants d'arbre offerts gratuitement par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. Notez que les plants ne mesurent qu'entre 30 et 45 cm environ, mais comme il s'agit d'essences forestières, la plupart de ces arbres mesureront entre 20 et 30 mètres à maturité, soit après 75 à 100 ans.

### Deux choix sont offerts : feuillus ou résineux

La date de distribution des arbres fournis par le Ministère est indéterminée parce que liée aux conditions climatiques printanières. Ils seront probablement disponibles après le **8 mai prochain**. Cet élément est à considérer puisqu'on vous demande de planter les arbres le plus tôt possible après leur arrivée. De plus, on doit harmoniser l'activité avec les humeurs de Dame Nature (pluie abondante, orage, sol gelé, etc.). Donc, la plantation d'arbres présente de nombreux défis lors de la planification d'un projet puisque vous allez travailler avec du matériel végétal.

Certains d'entre nous savent qu'un arbre, c'est un puits de carbone extraordinaire. Pourquoi dit-on cela ? C'est quoi un puits de carbone ? Par le phénomène de la photosynthèse, les arbres absorbent le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) de l'atmosphère. Ils emmagasinent alors le carbone (C) en eux et relâchent l'oxygène (O<sub>2</sub>) dans l'atmosphère. Le carbone leur sert à fabriquer leur bois. Les arbres absorbent le CO<sub>2</sub>, surtout durant leur période de croissance. C'est à ce moment qu'ils ont davantage besoin d'emmagasiner le plus de carbone.

L'arbre doit être planté à au moins 6 m de la maison, tandis que l'arbuste doit être planté à une distance de 1 m minimum de la maison; éloignez-le des fils électriques et donnez-lui le plus de lumière possible. Saviez-vous qu'un simple arbre devient : brise-vent, chaleur, découverte, fruit, livre, loisir, maison, œuvre, ombre, paix, passion, papier, purificateur...

Tous les résidents de Saint-Louis-de-Gonzague intéressés à recevoir un ou plusieurs plants d'arbre doivent placer leur commande avant le **3 avril 2017** en contactant la Municipalité au **450 371-0523** ou **monsieur Yvon Archambault (pompier volontaire)** au **450 371-4821** ou encore par courriel à l'adresse **yvonarchambault57@gmail.com**.

## CONGÉ DE PÂQUES

En raison du congé de Pâques, les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés vendredi et lundi, les 14 et 17 avril prochains !

Joyeuses Pâques !



140, rue Principale Saint-Louis-de-Gonzague (Québec) J0S 1T0  
450 371-0523 [www.saint-louis-de-gonzague.com](http://www.saint-louis-de-gonzague.com)



## CHASSE AUX COCOS DE PÂQUES

**Le samedi 15 avril 2017, dès 10h à la salle Éveline-Meloche**

Les enfants âgés entre 0 et 12 ans sont invités à participer à la Chasse aux cocos de Pâques de Saint-Louis-de-Gonzague!

Pour participer, vous devez inscrire votre ou vos enfant(s) avant le 31 mars 2017 à l'adresse suivante [chasseauxcocos@hotmail.com](mailto:chasseauxcocos@hotmail.com) en indiquant son nom, son âge et son adresse.

Des frais de 10\$ sont exigés pour les non-résidents de Saint-Louis-de-Gonzague.

Le paiement devra s'effectuer directement à la Municipalité avant l'événement.



## SOCGER RÉCRÉATIF

**Le soccer récréatif est de retour!**

Pour les jeunes entre 5 et 11 ans.

Les parties auront lieu les mercredis de 18h à 19h du 31 mai au 16 août au terrain de soccer du parc-école Omer-Séguin.

Le coût d'inscription est de 35\$ par enfant qui réside à Saint-Louis-de-Gonzague et de 45\$ par enfant non-résident.

Le coût d'inscription inclut un chandail de soccer que vous conserverez à la fin de la saison.

Pour toute inscription, veuillez vous présenter à l'hôtel de ville de la Municipalité.



## OFFRE D'EMPLOI – SOCCER RÉCRÉATIF

**Moniteurs en soccer récréatif – Saisonnier été 2017**

La Municipalité est présentement à la recherche de personnes intéressées à occuper les postes de moniteurs en soccer récréatif pour l'été 2017.

Le moniteur est responsable de l'équipement et de l'encadrement des parties. Il est de sa responsabilité d'arbitrer les parties des groupes plus âgés et d'offrir son soutien aux parents-bénévoles dans leur rôle d'entraîneur.

Compétences requises :

- 16 ans et plus;
- Bonne connaissance du soccer;
- Sens des responsabilités;
- Bon contact avec le public;
- Formation de premiers soins (atout)

Condition :

- Être disponible les mercredis de 17h30 à 19h30 du 31 mai au 16 août.
- Faites parvenir votre CV avant le 28 avril 2017, à M. Marc-André Dumouchel, coordonnateur loisir et communication, au 140, rue Principale, Saint-Louis-de-Gonzague, J0S 1T0 ou par courriel à [ma.dumouchel@saint-louis-de-gonzague.com](mailto:ma.dumouchel@saint-louis-de-gonzague.com)

## OFFRE D'EMPLOI – CAMP DE JOUR ÉTÉ 2017

**L'Air en fête est en recrutement pour le camp de jour 2017!**

Des postes d'animateurs au camp de jour sont actuellement disponibles.

Consultez le site internet de la Municipalité pour plus de détails!

[www.saint-louis-de-gonzague.com/](http://www.saint-louis-de-gonzague.com/)